



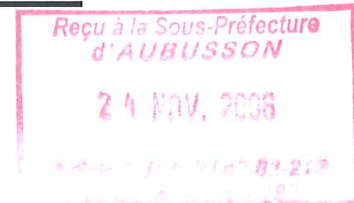
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents: 11

Votants: 11



L'an deux mille six, le onze novembre à dix heures trente, le Conseil municipal de la Commune de POUSSANGES, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en la salle de la Mairie, sous la présidence de M. PAROT Guy, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal: cinq novembre deux mille six.

Présents: M.M. PAROT Guy, BUJON Marc, MME GUERAUD Martine, M. MIGOT Roger, MME GOUZE Marie-Jeanne, M. DELARBRE Didier, MME CELERIER Annie, M.M. MONDON Jean-Luc, BOUNAUD Patrick, DEBORD Georges, Melle BELLEGY Françoise.

Absents: Néant.

Melle BELLEGY Françoise a été nommée secrétaire de séance.

OBJET: Motion concernant la desserte ferroviaire du département de la Creuse.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du débat public sur le projet de ligne à Grande Vitesse POITIERS - LIMOGES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

Considérant que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif de la ligne à Grande Vitesse POITIERS - LIMOGES pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les quinze années à venir;

DEMANDE:

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris, avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 Heures de Paris.

- l'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification.

- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est Creusoise (Mérinchal, Auzances –Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme: En Mairie: le vingt-trois novembre deux mille six.

Le Maire

GUY PAROT.

